

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 8 juillet 2013 à 19h00

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 3: Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Est absent : Monsieur Daniel Quirion, siège no 2

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire Monsieur Herman Bolduc.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. et au public.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-07-179 Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy appuyé par monsieur Mario Breton. et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour. Le point varia (4) autres items reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ASPHALTE RUE COLLEGE

4. AUTRES ITEMS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Martin Mathieu quitte la réunion à 19h48

3 ASPHALTE RUE DU COLLÈGE

2013-07-180 **Après de vives et intenses discussions**, une première proposition fut faite par monsieur Luc Poulin de retenir le montant de 3 674,91\$ (phase 2 selon la soumission) à la subvention dont il a été résolu le 17 juillet 2012 et portant le numéro 2012-07-202,

Considérant que cette proposition n'a pas été appuyé;

Considérant qu'il eut encore de vives discussions,

il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu sur division 3 contre 1 des conseillers présents d'autoriser de payer la phase 2 tel que soumis par le Pavage J.Luc Roy au montant de 3 674.93\$ taxes en sus, plus les frais pour la préparation du terrain comprenant la phase 1 et 2 sont au montant de 2 390\$ taxes en sus.

4 AUTRES ITEMS

Aucun sujet n'est ajouté.

7.- PÉRIODE DE QUESTION

Le maire a permis à l'assistance le droit de paroles tout au long de la réunion.

8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2013-07-181

Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever cette présente séance.. Il est 20h08.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.